



Cabinet FOLLIET

Transactions, Conseils & Expertises

HONORAIRES IMMOBILIER HT **SAS FOLLIET DEVELOPPEMENT**

(plus TVA à 20%)

À la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur selon Mandat de vente ou de recherche

JUSQU'A 150 000 €	10%
De 150 001 à 300 000 €	9%
De 300 001 € à 500 000 €	8%
De 500.001 € à 1 000 000 €	7%
De 1 000 001 € à 3 000 000 €	6%
SUPERIEUR A 3 000 000 €	5%
FORFAIT MINIMAL	8.000 €

· Honoraires pour mise en location gérance : 30% du loyer HT annuel et 30% de la redevance annuelle

· Honoraires HT pour recherche de locataire pour local commercial : 30% du loyer annuel HT en plus des honoraires sur le montant du droit au bail au barème ci-dessus.